



Fédération Nationale
des Unions Régionales des Organismes de Formation

SyNOFDES
Syndicat National des Organismes
de Formation De l'Economie Sociale

CONSEIL REGIONAL DU LIMOUSIN

A l'attention de **Monsieur Jean-Paul DENANOT**

Président du Conseil Régional Limousin
27, Bd de la Corderie
87031 LIMOGES Cedex

Marseille, le 18 février 2009

Objet : Lettre ouverte

Monsieur Le Président,

Un communiqué de l'AEF nous apprend que vous avez choisi de mettre en place un service public régional de la formation qui inscrit l'AFPA, les Greta, les CFPPA et le CNAM, dans un cadre subventionné excluant tout autre acteur du premier niveau de votre dispositif.

Nous regrettons ce choix qui déroge à l'esprit de la résolution présentée le 2 juillet dernier à Marseille lors du colloque organisé conjointement par l'ARF, la région PACA, la Fédération Nationale des UROF et le collectif SSIG.

Nous y avons défendu collectivement la formation des demandeurs d'emploi comme un service social d'intérêt général, affirmant que seule la mission devait définir le périmètre de ce service ; les acteurs qui acceptaient les obligations de service public devaient, sans hiérarchie de légitimité pouvoir y accéder dans le cadre de procédures garantissant l'égalité de traitement et la transparence, celle des coûts notamment.

En subventionnant des acteurs choisis pour leur statut, vous commettez une erreur politique qui fragilise la construction d'un véritable service public régional de la formation. Les acteurs de l'économie sociale ne pourront donc se solidariser avec votre décision prise en rupture de concertation avec eux et qui leur impose la saisine des autorités compétentes qui devront constater la non-conformité d'un dispositif qui loin d'être à l'initiative des acteurs privilégiés, s'inscrit dans une commande permanente de la puissance publique.

Nous sommes navrés d'être conduits à ce processus que nous n'avons pas choisi mais que votre décision nous impose.

Espérant que les voies d'un dialogue pourront se reconstruire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Michel CLEZIO
Président de la Fédération Nationale des UROF

Gérard BREDY
Président du SYNOFDES

Copies à :

Monsieur le Préfet de la Région Limousin

Monsieur MARTINOT DGEFP

Monsieur le Président de l' ARF

Messieurs les Présidents Conseils Régionaux

Messieurs les Présidents des Chambres Régionales de l'Economie Sociale

SyNOFDES

4 Place Félix Eboué 75012 PARIS Tel : 0820.825.724

www.synofdes.org synofdes@synofdes.org

Fédération Nationale UROF

Secrétariat Général : 04 94 30 11 61 / 06 60 99 05 29 Télécopie : 04 94 63 75 71

Siège Social : 48, bd Marcel-Delprat – 13013 Marseille ☎ 04 91 07 75 40 – Télécopie : 04 91 05 34 44

Federation-urof@wanadoo.fr www.federation-urof.org